



## La réglementation et la réception des véhicules à hydrogène

Délais d'accès à la formation : entre 1 et 3 mois (délais de planification).

Modalités d'inscription : renvoyer le bulletin d'inscription complété, nous contacter pour toute demande d'inscription.

Pour les formations INTRA, au moins un entretien téléphonique préliminaire sera réalisé.

HOMOLOGATION



### OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables d'identifier la réglementation et les différents protocoles d'essais applicables à un véhicule hydrogène en vue de son homologation.

### PUBLIC VISÉ

Responsable homologation, Responsable essais, Responsable innovation, Rétrofiteur

### PRÉ REQUIS

Avoir des connaissances en réglementation/essais crash-test et/ou essais en émissions de polluants.



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Décrire les processus de mise sur le marché d'un véhicule à hydrogène
- Résumer les exigences règlementaires pour homologuer un véhicule à hydrogène
- Identifier les différents types d'essais à réaliser en vue de l'homologation

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentation théorique illustrée par des exemples. Echanges avec le formateur.  
Remise d'une documentation pédagogique numérique pendant le stage.

### QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Experts en émissions de polluants et sécurité passive

### PARCOURS PÉDAGOGIQUE

#### Contexte actuel

Situation en France : nombre de véhicules immatriculés, stations, le contrôle technique, Présentation de l'architecture des véhicules (H2), Les risques liés à l'hydrogène

#### L'homologation et la réception d'un véhicule hydrogène

Processus d'homologation pour un véhicule à hydrogène, Les types de réception possibles

#### Les réglementations encadrant le véhicule hydrogène

Emissions/Consommation : Mesure des émissions et méthode de mesure de consommation (WLTP - 2017/1151)

Spécifications d'un système d'alimentation en carburant du véhicule comportant un système de stockage d'hydrogène comprimé (R134) : prescriptions applicables au système d'alimentation en carburant en utilisation normale

Prescriptions applicables à un véhicule en ce qui concerne les dispositions particulières applicables à la chaîne de traction électrique (R100) : détermination des émissions d'hydrogène pendant les opérations de charge du SRSE

Sécurité passive : Prescriptions de sécurité des véhicules fonctionnant à l'hydrogène (R134)

Spécifications du système de stockage d'hydrogène comprimé et de ses composants spécifiques

Spécifications d'un système d'alimentation en carburant du véhicule comportant un système de stockage d'hydrogène comprimé : intégrité du système d'alimentation en carburant après choc

Essais chocs / Essais réservoirs (accélération)

2021/535 (UE - Règlement d'exécution du GSR2) - Annexe 14 :

spécificités liées à l'hydrogène non couvert par les autres règlements (compatibilité des matériaux et embouts de remplissage des systèmes hydrogènes)

Règlement Technique Mondial sur les véhicules à hydrogène à pile à combustible - (GTR13)



### MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation individuelle des connaissances en fin de formation.

### MODALITÉS D'ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap, nous contacter pour échanger sur





## La réglementation et la réception des véhicules à hydrogène

vos éventuels besoins d'aménagement à prévoir. Référent handicap :  
christelle.auger@utac.com



7.00 Heures  
1 Jour



De 4 à 12 Personnes



### Contactez-nous !

Audrey RISSOT  
Chargée de formation

Tél. : 0164497220  
Mail : [audrey.rissot@utacceram.com](mailto:audrey.rissot@utacceram.com)

Janvier 2025  
Version : 208-20250407

